

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU EXECUTIF
SEANCE du mardi 07 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 07 juin, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9 heures, salle Georges Rumen, siège de l'agglomération à Guingamp, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; CHAPPE Fanny ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; LINTANF Joseph.



DELB2022-06-058

Culture - MILMARIN : offres automne-hiver ; convention Côtes d'Armor Destination

Depuis 2021, Milmarin prend part aux côtés d'autres acteurs culturels à un projet de développement du tourisme en Côtes d'Armor en automne-hiver. Il s'agit d'un projet soutenu par l'Union Européenne au travers du programme « Expérience », et mis en place par Côtes d'Armor Destination, l'agence d'attractivité et de tourisme du Département.

Pour Milmarin, il s'agit de :

- Faire participer l'Agglomération à des projets culturels et touristiques innovants ;
- Se positionner comme un acteur culturel incontournable sur le hors saison, étant l'un des seuls équipements couverts du territoire ouvert tout l'hiver ;
- Bénéficier de l'accompagnement et la communication pris en charge par Côtes d'Armor Destination.

Deux expériences touristiques seront ainsi créées et scénarisées à Milmarin pour l'hiver 2022. L'équipement bénéficiera également des conseils de Dominique Hummel, expert associé à la mission Expérience pour accompagner les sites de loisirs. A l'automne, un événement départemental permettra de mettre en lumière ces nouvelles offres.

Afin d'établir la participation de Milmarin à cette vaste dynamique, une convention de partenariat est établie entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération, précisant les modalités d'engagement inhérentes au projet.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, à l'unanimité décident ;

- De valider le projet de convention ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération et toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président, Vincent LE MEAUX

